



LE PRIX
HIPPOCRATE
UN PORTAIL DE L'INNOVATION EN SANTÉ



LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURES
CONCOURS PRIX HIPPOCRATE 2025



UNE ÉDITION REPENSÉE POUR ENCORE PLUS D'IMPACT EN SANTÉ...

Création de valeur en santé sur tout le continuum de soins et services.

En soulignant l'innovation et les partenariats interdisciplinaires et intersectoriels.

Découvrez toutes les nouveautés!

TABLE DES MATIÈRES

APPEL DE CANDIDATURES 2025.....	3
Objectifs.....	4
Contexte 2025.....	5
Éléments nouveaux des prix.....	6
Admissibilité.....	7
CONTENU DE LA CANDIDATURE.....	8
Échéancier.....	9
Choix de la catégorie et du prix/formulaire à compléter.....	10
DESCRIPTIONS DES PRIX 2025	
1. Prix innovation – Parcours de santé / de vie avec la maladie.....	12
2. Prix JEAN-PAUL MARSAN innovation – Parcours valorisant les approches adaptées, inclusives et transversales aux populations les plus vulnérables et marginalisées.....	16
3. Prix innovation – Prévention - Intersectorialité - Santé durable.....	20
4. Prix innovation – Innovation technologique.....	23
5. Prix innovation – Transformation numérique.....	27
6. Prix innovation – Intelligence artificielle.....	31
7. Prix innovation – Recherche translationnelle.....	35
8. Prix innovation – Au cœur de l’humain et de la qualité.....	38
9. Prix innovation – De la relève.....	42
FICHE DE PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE.....	45



APPEL DE CANDIDATURES 2025

Les prix Hippocrate sont attribués annuellement à des équipes interdisciplinaires, voire intersectorielles, composées de professionnel.le.s, de gestionnaires, de chercheur.e.s, de personnel ou de personnes partenaires (usager.ère.s, proches, citoyen.ne.s) liés au domaine de la santé et des services sociaux du Québec, qu'elles soient du secteur public, privé, associatif ou communautaire.

Les projets reconnus ont un caractère innovant et contribuent à l'essor d'un réseau plus humain et plus performant. Dans l'édition 2025, *les projets, quelle que soit leur nature (services à la population, continuum de soins, recherche, technologie de l'information et IA.), **devront être ancrés sur la valeur et avoir un impact sur l'amélioration de la santé et du bien-être, du point de vue des usagers et de la population en général.*** Les partenariats, entre les différents acteurs concernés, devront être clairement illustrés.

Les projets reconnus par le Concours du Prix Hippocrate démontrent qu'il est possible de vivre une expérience où **les services et les soins sont accessibles, équitables, de qualité, offerts au bon moment, au bon endroit, par les bonnes ressources** et sont conçus et déployés avec une volonté d'efficience dans l'utilisation de ces ressources.

OBJECTIFS POURSUIVIS

Le Concours du prix Hippocrate constitue un levier pour identifier, soutenir, valoriser et promouvoir les initiatives porteuses au profit de la collectivité, et mettre en valeur celles et ceux qui contribuent à la santé des Québécois.

Ce sont également celles et ceux qui démontrent des modes de collaboration et de coordination tangibles entre les divers milieux tant sectoriels, intersectoriels, communautaires liés aux différents parcours des trajectoires de soins et services et ce, au niveau régional et inter-régional. Ce sont celles et ceux qui permettent d'intégrer efficacement les prestations tout au long du continuum de soins et services en simplifiant l'accès et l'orientation dans le système lié à la santé et en améliorant concrètement la santé de la population, l'offre de services et de soins, le bien-être des soignants et l'efficacité du réseau.

Enfin, les projets retenus devront démontrer l'adoption et le partage des meilleures pratiques en tenant compte des particularités de chaque région et milieu.

Dans l'édition 2025, les projets honorés se distinguent par :

- Le **caractère innovant** et la **création de valeur des initiatives** et transformations proposées, dans une perspective de responsabilité populationnelle;
- La détermination à offrir les bons soins et services, au bon moment, au bon endroit et par le ou les bons experts, au meilleur coût possible (**création de valeur**);
- La **pertinence** des nouvelles approches qui ont un impact selon la perspective des usagers;
- Les **partenariats** développés et les **synergies** interdisciplinaires, intersectorielles et l'interaction complémentaire des organisations (secteurs privé, public, associatif, communautaire), qui contribuent à rendre les trajectoires plus fluides, s'inscrivant ainsi dans une vision partagée par toutes les parties prenantes avec des mécanismes clairs d'implantation, de communication et de pérennisation, mais également une approche de pertinence transversale des soins et services;
- **L'influence sur la santé** des personnes, que ce soit par l'amélioration de la prévention, de l'accessibilité, de la performance ou des résultats en matière de santé;
- La **mise en valeur des équipes** capables de penser et faire autrement, en plus de travailler en complémentarité;
- La **valorisation des savoir-faire** adaptés aux contextes de changements multiples;
- La **performance mesurée par** des résultats clairs (accès, fluidité, qualité, satisfaction, coûts, succès de recherche, etc.).

CONTEXTE 2025

En cours d'année 2024-2025, différents éléments d'importance sont survenus et nous ont amenés à adapter la nomenclature des prix décrits dans les prochaines pages.

Les prix Hippocrate 2025 s'alignent donc sur : les recommandations du *Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé*¹, le *rapport du comité de transition* ministériel², les orientations ministérielles prioritaires ainsi que sur celles de Santé Québec.

En tenant compte de ces divers éléments de contexte, le Concours du prix Hippocrate est fier d'adopter pour l'ensemble des prix de l'édition 2025 l'**approche de soins et services centrés sur la personne et axés sur la valeur** et le **quintuple objectif ministériel**³.

Afin d'objectiver la démarche du concours et avoir une compréhension commune, les principaux concepts et objectifs sont définis ci-dessous.

Définition des concepts

- **Quintuple objectif** : Les objectifs à rencontrer sont :
 - Améliorer la santé et le bien-être de la population et réduire la maladie;
 - Améliorer l'expérience de soins et services des personnes et de leurs proches;
 - Améliorer l'équité et réduire les inégalités sociales de santé et de bien-être;
 - Améliorer le bien-être et l'expérience des personnes œuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux;
 - Assurer la viabilité du système.
- **Services de santé axés sur la valeur** : Il s'agit d'une approche unique pour organiser les services et les soins de santé selon les résultats qui comptent du point de vue des patients et de la population, tout en optimisant l'utilisation des ressources.

$$\text{Valeur} = \frac{\text{Résultats importants pour les patients / population}}{\text{Coûts tout au long du cheminement des usagers}}$$

- **Parcours de santé** : Un parcours de santé se définit comme la prise en charge globale, **coordonnée, continue et intégrée** des usagers par une équipe **interdisciplinaire** et **plurisectorielle** pour une population cible, tout au long d'un continuum de soins et services qui leur est adapté, et ce, des soins primaires aux milieux spécialisés et en partenariat avec tous les contributeurs de services liés au parcours.
- **Pertinence transversale** : Un soin et/ou un service pertinent est offert au bon patient, au bon moment par le bon professionnel de santé dans le bon environnement, en tenant compte des connaissances scientifiques actuelles. Cette notion de pertinence transversale recouvre l'ensemble du parcours de santé et permet d'éviter la surmédicalisation, tout en assurant un accès rapide aux soins et services nécessaires.
- **Innovation** : Une innovation est une initiative visant l'intégration de méthodes ou outils novateurs dans les pratiques professionnelles et organisationnelles courantes. Il peut donc s'agir à la fois d'innovations cliniques, organisationnelles, technologiques ou sociales. Elle tient compte des meilleures pratiques et de la recherche translationnelle.

¹ Plan Santé : Une gouvernance renouvelée du réseau de la santé et des services sociaux, Juin 2022

² Plan de transformation – Ensemble pour une transformation durable et des résultats qui comptent, Comité de transition, Janvier 2025

³ Plan de transformation, Comité de transition, Janvier 2025, page 8

ÉLÉMENTS NOUVEAUX DES PRIX

Par ailleurs, les réflexions menées par les membres du jury et des collaborateurs aux orientations stratégiques du Prix Hippocrate, de même que le bilan de l'édition 2024, nous ont amenés à revoir la nomenclature des prix :

- ✓ Le prix Innovation – Amélioration de l'expérience des usagers et le prix Collaboration et création de partenariats multisectoriels sont intégrés dans chacun des prix de 2025, et ne constituent donc plus des catégories spécifiques;
- ✓ Les prix Transformation numérique, Intelligence artificielle et Innovations technologiques font l'objet de prix distincts, compte tenu de leurs spécificités. Par ailleurs, l'ensemble des projets reliés à l'un ou l'autre de ces aspects devront être déposés uniquement dans la catégorie correspondant principalement au projet, et ce, même si le concept peut avoir une incidence sur d'autres prix (projet d'intelligence artificielle ayant également une incidence en transformation de parcours de soins). Le non-respect de cette règle amènera les membres du jury à rendre non admissible ledit projet;
- ✓ Le prix Innovation – Développement durable en santé a été remplacé par le prix Innovation en Prévention - Intersectorialité et santé durable;
- ✓ Un nouveau prix a été élaboré et cible les Innovations en recherche translationnelle. Par le passé, aucun prix ne ciblait spécifiquement l'un ou l'autre des volets de la recherche. Nous avons voulu pallier cette situation en saluant les résultats de translation des chercheurs;
- ✓ Le prix Transformation de prestations de soins et services sociaux, est dorénavant remplacé par le prix Innovation-Parcours de santé/de vie avec la maladie, ciblant ainsi les différents parcours et trajectoires de soins et services sur tout le continuum de services;
- ✓ De façon complémentaire au prix précédemment mentionné sur les Parcours de santé, nous avons développé le prix Innovation – Parcours valorisant les approches adaptées, inclusives et transversales aux populations les plus vulnérables et marginalisées, et ce, considérant les particularités de ces clientèles et les alliances multi-réseaux impliquées;
- ✓ Le prix Qualité et gestion génératrice de sens a été revu, il est dorénavant remplacé par le Prix innovation : Au cœur de l'humain et de la qualité;
- ✓ Enfin, le Prix de la relève continue à cibler tant la relève dans son parcours d'études que celle nouvellement intégrée dans les réseaux de soins et services;
- ✓ Comme en 2024, les deux Grands Prix seront décernés par le jury parmi toutes les candidatures reçues.

Pour chaque prix, il y a deux catégories :

PROJET TRANSFORMATEUR (maturité de plus de 18 mois, ayant un potentiel de transférabilité et des données probantes soutenant les succès du projet).

PROJET ÉMERGENT (à fort potentiel et implanté depuis plus de six mois).

Il est à noter que le prix Innovation – Recherche translationnelle, n'existe que dans la catégorie Transformateur. Pour le Prix Innovation – Prévention – Intersectorialité – Santé durable, les critères d'évaluation sont les mêmes pour les projets des catégories Émergent ou Transformateur.

Tous les détails liés aux critères d'admissibilité sont précisés dans la section à cet effet.

Admissibilité

- ✓ Le Concours du Prix Hippocrate est accessible aux organisations reliées à la santé et aux services sociaux, qui collaborent à un projet d'innovation interdisciplinaire ou intersectoriel. Il peut s'agir du milieu de la recherche, du secteur privé, public, associatif ou communautaire. La collaboration entre ces entités permet d'étendre l'impact du projet au-delà de la sphère immédiate, pour servir des intérêts sociétaux plus larges. Les organisations, dans ce contexte, se caractérisent par leur engagement à favoriser l'innovation par la collaboration entre différents secteurs et disciplines, contribuant ainsi à une meilleure prise en charge des soins et services aux usagers, à l'avancement des connaissances, au développement de la technologie et au bien-être de la société.
- ✓ Ils travaillent ensemble pour contribuer à une innovation qui implique non seulement un partenariat avec des réseaux ou des centres de recherche, mais qui intègre également un aspect de responsabilité populationnelle dans son développement ou son résultat.
- ✓ La composition et la collaboration de l'équipe reflètent une diversité d'expertises et de ressources visant à atteindre un objectif innovant commun : l'amélioration de la valeur du point de vue des usagers et de l'ensemble de la population, et le bien-être des acteurs du système.

Pour chacun des prix, les dossiers doivent être déposés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- ✓ Un **PROJET TRANSFORMATEUR** est un projet innovant implanté **depuis au moins 18 mois**, dont le bien-fondé a été démontré en cours d'implantation et pour lequel les données disponibles témoignent de son efficacité. Il a un potentiel de transférabilité et des données probantes reflètent les succès atteints grâce au projet.
- ✓ Un **PROJET ÉMERGENT** est à l'étape de preuve de concept, et démarré **depuis plus de six mois**. Les résultats préliminaires d'implantation démontrent clairement le fort potentiel du projet. Le prix remis encourage l'équipe à poursuivre son expérimentation.
N.B. Pour le prix de la relève, le projet peut être démarré depuis plus de trois mois.

CONTENU DE LA CANDIDATURE

Afin d'être acceptée, chaque candidature déposée doit :

- ✓ Être soumise avant le 30 mai à 23 h 59;
- ✓ Identifier la catégorie dans laquelle le projet est déposé (un projet ne peut être soumis que pour un seul prix);
- ✓ Concerner un projet mené en interdisciplinarité et/ou intersectorialité;
- ✓ Respecter les critères de format suivants : la police de caractère doit être « Times New Roman ». Les titres doivent être en 12 points, caractères gras, le texte en 12 points, interligne simple et 6 points après les paragraphes et les marges (gauche, droite, haut et bas) à 3 centimètres.

PROJET ÉMERGENT

- Se baser sur les meilleures pratiques;
- Être implanté depuis au moins six mois;
- Disposer d'un mécanisme de mesure des résultats;
- Disposer de données probantes qui démontrent non seulement les aspects novateurs du projet et les réalisations du projet à ce jour, mais aussi l'important potentiel de croissance et de mise à l'échelle;
- Enfin, s'inscrire dans le cadre de l'**approche de soins et services centrés sur la personne et axés sur la valeur** et le **quintuple objectif ministériel**.

PROJET TRANSFORMATEUR

- Être implanté depuis 18 mois;
- Disposer de données probantes démontrant la création de valeur, la pérennité et le potentiel de mise à l'échelle ou de transférabilité;
- Être endossé par les parties prenantes concernées;
- Démontrer l'évolution d'un projet, si celui-ci a déjà été soumis par le passé, et s'il n'a pas été sélectionné pour un prix;
- Avoir un potentiel de transférabilité;
- Enfin, s'inscrire dans le cadre de l'**approche de soins et services centrés sur la personne et axés sur la valeur** et le **quintuple objectif ministériel**.

Une candidature ne pourra pas être acceptée si :

- Le projet est soumis dans plus d'une catégorie de prix;
- Un prix Hippocrate a déjà été décerné au projet lors d'une édition antérieure, (il peut cependant avoir déjà été soumis antérieurement sans avoir reçu de prix, et démontrer son évolution);
- Elle comporte des annexes, car aucune annexe ne sera acceptée lors du dépôt de la candidature;
- Le projet n'est pas implanté depuis au moins six 6 mois pour les projets émergents, et n'est pas implanté depuis au moins 18 mois pour les projets transformateurs.

N.B. Pour le prix Innovation – De la relève, le projet doit être implanté depuis au moins trois mois.

Un dossier complet est composé des éléments suivants :

- Le formulaire d'inscription et un document (Word) dûment rempli en respectant les critères de format décrits précédemment (maximum de 10 pages);
- Un résumé d'une page décrivant et mettant en évidence les éléments suivants :
 - Le caractère innovant et la création de valeur des initiatives;
 - Selon la catégorie du prix sélectionné : par exemple, l'intégration des soins et services sur l'ensemble du continuum, ou l'impact de l'utilisation de la technologie sur les parcours de soins et services, ainsi que les bénéfices pour la clientèle ciblée;
 - La performance reflétée par des résultats : la mesure de l'impact sur les usagers, la population, les professionnels, les contributeurs de services, les réseaux;
 - Les gains réalisés par les partenariats développés et les synergies interdisciplinaires, intersectorielles et l'interaction complémentaire des organisations.

Note 1 : Pour les équipes gagnantes, ce sommaire sera utilisé pour la publication dans la revue numérique Hippocrate.

Note 2 : Tout autre document tels que des vidéos, ou ajouts de pièces supplémentaires ne sont pas admissibles pour fins d'analyse du projet.

- L'autorisation à diffuser l'information sur le projet, via les mécanismes d'information utilisés par le Prix Hippocrate et ses collaborateurs (site Web, revue Hippocrate, Infolettre ou autres médiums des partenaires visant la promotion des récipiendaires).

Transmission de la candidature

Veillez faire parvenir votre formulaire dûment rempli à candidature2025@prixhippocrate.ca. Veuillez prendre note que seuls les dossiers complets et transmis par voie électronique seront acceptés.

ÉCHÉANCIER

Ouverture des candidatures : **7 avril 2025, midi**

Clôture des candidatures : **30 mai 2025, 22 h 59**

Évaluation et choix des candidatures par le jury : **été 2025**

Gala de remise des Prix Hippocrate : **16 octobre 2025**

CHOIX DU PRIX ET DE LA CATÉGORIE : Formulaire à compléter

Les participants à l'appel de candidatures 2025 doivent identifier pour quel prix et dans quelle catégorie ils postulent. Un seul choix est possible par projet.

✓ Je soumetts mon projet pour : (Cocher le prix et sa catégorie)

	Catégorie Transformateur	Catégorie Émergent
1. Prix innovation – Parcours de santé / de vie avec la maladie		
2. Prix Jean-Paul Marsan Innovation – Parcours valorisant les approches adaptées, inclusives et transversales aux populations les plus vulnérables et marginalisées		
3. Prix innovation – Prévention – Intersectorialité – Santé durable		
4. Prix innovation – Innovation technologique		
5. Prix innovation – Transformation numérique		
6. Prix innovation – Intelligence artificielle		
7. Prix innovation – Recherche translationnelle		N/A
8. Prix innovation – Au cœur de l'humain et de la qualité		
9. Prix innovation – De la relève		



LE PRIX
HIPPOCRATE
UN PORTAIL DE L'INNOVATION EN SANTÉ

DESCRIPTION DES PRIX
CONCOURS PRIX HIPPOCRATE 2025



1. Prix innovation – Parcours de santé/de vie avec la maladie

Ce prix vise à reconnaître les initiatives et interventions les plus novatrices qui se concentrent sur la transformation de la prestation de services et de soins de santé afin *de simplifier l'accès et la navigation dans le système pour les usagers*, d'optimiser l'organisation des soins et services, *de réduire la complexité du parcours pour les patients et leurs proches*, d'améliorer la fluidité des prises en charge, *de clarifier les points de contact*, et d'optimiser l'expérience au travail des professionnels dans une optique d'intégration des soins et services et d'exercice de la responsabilité populationnelle

Ce prix concerne les parcours de soins et services mettant ainsi en avant les approches qui renforcent la continuité des services sur l'ensemble du continuum de services et de soins, *tout en rendant ce parcours plus compréhensible et plus intuitif pour les usagers*. Il valorise *les démarches qui réduisent le nombre d'intervenants et de transitions non nécessaires* favorisant une meilleure coordination et répartition des ressources à l'échelle locale ou régionale.

Les projets recherchés sont ceux qui démontrent des modes de collaboration et de coordination tangibles, notamment, entre les milieux spécialisés, les soins primaires, l'hébergement à domicile ou le milieu communautaire permettant ainsi d'intégrer efficacement les prestations tout au long du continuum de soins et services. *Plutôt que de se concentrer uniquement sur la coordination entre acteurs, ce prix souligne les initiatives qui réduisent la charge cognitive, administrative et logistique pour les usagers*. La démonstration du développement de partenariat intersectoriel et le soutien à l'amélioration de la collaboration interprofessionnelle illustrera le travail réalisé pour s'inscrire dans une vision partagée et intégrée par toutes les parties prenantes avec des mécanismes clairs d'implantation et de pérennisation, *toujours au service d'une simplification active et visible du parcours de soins pour la population*.

Éléments essentiels à faire ressortir :

1. Innovation, pertinence et transformation

- Démonstre le caractère novateur et la transformation réelle de l'organisation de soins et services, au-delà d'ajustements mineurs.
- Identifie les problématiques visées et les méthodes d'analyse utilisées, le processus d'identification et de priorisation des mesures d'optimisations des ressources et les méthodes de transformation.

2. Intégration des usagers et de leurs proches et création de valeur

- Présente les méthodes d'intégration de l'utilisateur et ses proches au cœur de la démarche et son lien avec l'amélioration de la qualité de l'expérience des services vécue.
- Décrit les méthodes et outils soutenant l'alignement du projet sur les besoins et la création de valeur pour les usagers et leurs proches.

1. Prix innovation – Parcours de santé/de vie avec la maladie (suite)

3. **Optimisation du parcours de santé et coordination des soins et services**
 - Présente la redéfinition du parcours de santé/de vie avec la maladie favorisant un meilleur continuum de services et de soins et améliorant l'accès, la fluidité et l'efficacité.
 - Détermine les mécanismes de soutien permettant une meilleure prise en charge de la clientèle à proximité de son environnement de vie, notamment par la mise en place de solutions innovantes en matière de modes de communication et mécanismes de coordination pouvant s'appuyer sur divers outils.
4. **Développement de la collaboration interprofessionnelle et amélioration de l'expérience au travail**
 - Décrit les modèles organisationnels favorisant la collaboration interprofessionnelle et le travail en interdisciplinarité (en référence à la cogestion clinique dans la LGSSSS).
 - Présente les méthodes et outils favorisant l'amélioration de l'expérience au travail pour les professionnels impliqués tout au long du parcours et leur qualité de vie au travail.
5. **Amélioration du parcours de santé et intégration du continuum de soins et services**
 - Décrit les partenariats inter-organisationnels, intersectoriels ou communautaires développés avec les contributeurs au parcours de santé concernés par le parcours de santé/de vie avec la maladie, favorisant une prise en charge collective et complémentaire, adaptée aux besoins par la mise en place de trajectoires et favorisant une diminution de la fragmentation des services.
 - Présente les dimensions et indicateurs utilisés et les méthodes de recueil de données quantitatives et/ou qualitatives démontrant l'impact de l'initiative sur l'organisation des contributions tout au long du continuum.
6. **Considérations sur les meilleures pratiques cliniques**
 - Intègre les connaissances internationales en matière de pratique clinique.
 - Démontre l'efficacité clinique en conformité avec les connaissances internationales mais adaptées au contexte local.
7. **Impacts du projet et création de valeur**
 - Décrit les impacts des contributions réalisées dans le parcours de santé en matière d'accès aux soins et services, d'équité, de résultats de santé pour les usagers et d'expérience des services vécue, d'impacts sur l'expérience au travail des professionnels et de création de valeur pour le système de santé et services sociaux.
 - Fait ressortir les gains inter/multi-établissements (incluant les partenaires externes) et les méthodes d'analyse et d'évaluation.
8. **Contribution à une avancée significative pour le Québec**
 - Constitue un modèle transférable et évolutif pour d'autres régions du Québec, tout en tenant compte des particularités de chaque région.
 - Se démarque par son potentiel d'innovation et sa capacité à structurer la transformation de l'organisation des prestations de soins et services au sein du réseau de la santé québécois et des réseaux partenaires.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

Prix Innovation – Parcours de santé/de vie avec la maladie

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets en phase expérimentale ou de déploiement initial, avec un fort potentiel d'innovation et de transformation dans le système de santé.

PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduit une nouvelle approche ou intervention non encore largement adoptée dans le domaine de la santé et des services sociaux québécois. ✓ Répond à un ensemble de problématiques de manière originale en exploitant les méthodes et outils de gestion pour améliorer l'organisation des soins et services.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à un besoin réel et identifié d'une population cible faisant l'objet du parcours de santé/vie avec la maladie. ✓ Aligne son ou ses objectif(s) avec les priorités stratégiques ministérielles dont celle de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de Santé Québec.
Collaboration interprofessionnelle et partenariats et intégration des usagers et de leurs proches	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Implique une approche interdisciplinaire ou développe la collaboration interprofessionnelle entre différents acteurs concernés par la santé et les services sociaux. ✓ Associe des parties prenantes clés soutenant la transformation des pratiques professionnelles et organisationnelles (usagers, citoyens / population, proches-aidants, cliniciens, gestionnaires, chercheurs, décideurs, partenaires).
Dynamique des ressources et viabilité future	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Démonstre un plan de déploiement réaliste, avec une gestion efficace des ressources humaines, financières, matérielles et technologiques. ✓ Identifie les défis financiers et propose des pistes de solutions pour assurer la pérennité du projet après la phase pilote.
Intégration et maturation dans le système de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présente une feuille de route pour son intégration future dans les structures du système de santé. ✓ Démonstre une première validation clinique et organisationnelle du projet.
Création de valeur, résultats et efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Décrit les bénéfices attendus pour les usagers et leurs proches, pour les professionnels et le système de santé et de services sociaux à l'aide d'indicateurs de mesure ✓ Démonstre des premiers résultats prometteurs même si le projet est encore en phase d'expérimentation.
Évolutivité et potentiel d'expansion dans le cadre des soins fondés sur la valeur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Possède un fort potentiel de mise à l'échelle dans d'autres territoires, régions ou contextes. ✓ Anticipe les adaptations nécessaires pour s'intégrer dans d'autres parcours de santé en se centrant sur la création de valeur et l'expérience des services vécue.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

Prix Innovation – Parcours de santé/de vie avec la maladie

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets ayant atteint un niveau avancé de maturité et démontré un impact significatif dans le domaine de la santé

PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduit une nouvelle approche ou intervention dans le réseau qui a démontré la création de valeur. ✓ Constitue une avancée notable par rapport aux interventions habituelles proposées.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à une problématique bien définie et de grande envergure au sein du réseau de la santé et des services sociaux pour une population cible. ✓ S'inscrit pleinement dans les stratégies du MSSS et de Santé Québec
Collaboration interprofessionnelle, partenariats et intégration des usagers et de leurs proches	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A su développer la collaboration interprofessionnelle et le travail en interdisciplinarité autour d'une vision commune de transformation. ✓ Implique un écosystème de partenaires varié et consolidé dans une perspective de partenariat intersectoriel et communautaire.
Dynamique des ressources et viabilité future	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A démontré sa capacité à mobiliser des ressources financières et humaines de manière efficace. ✓ Dispose d'un modèle économique et opérationnel éprouvé, garantissant la pérennité du projet à long terme et le maintien du suivi du parcours de santé.
Intégration et maturation dans le système de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Est déjà implanté dans plusieurs programmes, établissements ou déployé à l'échelle territoriale ou régionale. ✓ A démontré sa pertinence et son efficacité au niveau clinique et organisationnel.
Création de valeur, résultats et efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A produit des résultats mesurables et démontré un impact significatif sur l'expérience des services vécue par les usagers et leurs proches, les résultats de santé et l'expérience au travail des professionnels. ✓ Démontre la création de valeur pour la santé de la population ciblée.
Mesure de résultats	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispose de données quantitatives et qualitatives validées, démontrant l'impact des avancées réalisées par la mise en œuvre du projet. ✓ Présente des méthodes d'évaluations rigoureuses.
Évolutivité et potentiel d'expansion dans le cadre des soins fondés sur la valeur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Peut être reproduit plus largement dans un établissement, dans d'autres territoires, ou régions, avec un plan de déploiement clair. ✓ Possède une feuille de route claire pour être mis à l'échelle.

2. Prix Innovation – Parcours valorisant les approches adaptées, inclusives et transversales aux populations les plus vulnérables et marginalisées

Dans un contexte démographique, social et sanitaire qui compose avec un ensemble d'enjeux affectant plusieurs populations vulnérables, nous souhaitons, par la spécificité de ce prix connaître les initiatives et interventions les plus novatrices tant sectorielles, intersectorielles et communautaires liées aux parcours de soins et services adaptés à ces diverses clientèles. Nous savons particulièrement que ces populations requérant des soins et services complexes, nécessitent des approches coordonnées et intégrées d'un ensemble de réseaux et partenaires (intervenants et autres contributeurs au parcours pouvant être intra-sectoriel, intersectoriel et inter-régional). Intervenir en multi-réseaux devient un incontournable.

Ce prix est complémentaire au prix « Innovation – Parcours de santé/de vie avec la maladie ». Conformément aux écrits structurants (notamment l'INSPQ⁴ et la RAMQ⁵), la vulnérabilité signifie avoir besoin entre autres de soins, de soutien ou de protection particuliers en raison de son âge, d'un handicap, d'un risque de maltraitance ou de négligence. Pour les fins du concours, nous avons ciblés plus particulièrement les clientèles suivantes :

- Jeunes en difficulté
- Personnes âgées en perte d'autonomie
- Personnes souffrant de problèmes de santé mentale
- Personnes aux prises avec une déficience physique, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme
- Personnes ayant une dépendance ou en situation d'itinérance
- Personnes aux prises avec des enjeux sociaux (exemple : stigmatisation et discrimination liées au statut économique, ethnicité, etc.)

Éléments essentiels à faire ressortir :

1. Innovation, pertinence et adaptations

- Démontre comment l'innovation et la transformation des services s'aligne avec les enjeux majeurs de la population du territoire desservie.
- Identifie les problématiques spécifiques et les adaptations apportées afin de répondre aux besoins spécifiques de la clientèle vulnérable ciblée.
- Met en évidence les solutions visant à alléger le parcours de services et de soins pour les personnes, à réduire le nombre de points de contact non nécessaires et à simplifier la navigation dans le système.

2. Intégration des personnes concernées (ou groupe de personnes), de leur communauté et création de valeur

- Présente les méthodes d'intégration des groupes de personnes vulnérables concernées et des partenaires contributeurs du territoire (ou d'autres milieux) au cœur de la démarche et leur lien avec l'adaptation de l'organisation des services.

⁴ Usage et concepts de vulnérabilité, INSPQ, Mars 2023, p.4

⁵ L'Infolettre #171, RAMQ, 2017, p.7-10

2. Prix Innovation – Parcours valorisant les approches adaptées, inclusives et transversales aux populations les plus vulnérables et marginalisées 2025 (suite)

- Décrit les méthodes et outils soutenant l'alignement du projet sur les besoins et la création de valeur pour la population visée.
- Fait ressortir les modalités de participation active des usagers, incluant la mobilisation de pairs-aidants, de navigateurs ou d'intervenants pivots assurant une continuité relationnelle tout au long du parcours.

3. **Optimisation de l'adaptation du parcours de soins et services pour une meilleure coordination territoriale**

- Présente la vision et l'orientation de l'offre en fonction des besoins identifiés sur le territoire, en adéquation avec la masse critique de population vulnérable concernée.
- Détermine les mécanismes de soutien et de communication permettant une meilleure prise en charge de la population ciblée à proximité de son environnement de vie, notamment par la mise en place de solutions innovantes en matière de prise en charge, de mécanismes de coordination, de développement ou maintien de leur autonomie.

4. **Développement de partenariats adaptés et amélioration de l'expérience au travail**

- Décrit les modèles organisationnels adaptés permettant de répondre de façon fluide aux besoins de ces groupes de personnes.
- Décrit les partenariats inter-organisationnels, inter-réseaux, intersectoriels ou communautaires.
- Détermine les mécanismes formels soutenant la fluidité informationnelle et la communication au sein des réseaux.
- Décrit les mécanismes de prise de décision concertée et d'orientation dans un contexte de complexité.

5. **Impacts du projet et création de valeur**

- Décrit comment l'adaptation des services a permis un meilleur aiguillage en temps opportun.
- Fait ressortir les gains pour la population ciblée, les professionnels, les inter/multi-établissements, les impacts de la synergie créée, à l'aide d'indicateurs de mesure.
- Introduit un mécanisme d'évaluation continue intra et inter-réseaux permettant une prise de décision partagée sur l'adaptation nécessaire des services en fonction de l'évolution des besoins des groupes de personnes concernées.
- Présente les méthodes d'amélioration de l'utilisation des ressources et la façon dont elle favorise une meilleure concertation des acteurs impliqués.

6. **Contribution à une avancée significative pour le Québec**

- Se démarque par une réflexion sur la pérennité du modèle organisationnel réalisé.
- Constitue un modèle transférable et évolutif pour d'autres territoires ou régions du Québec, tout en tenant compte des particularités de chaque milieu.
- Démontre la pertinence de l'initiative comme élément de résolution de problème à un enjeu majeur de société au Québec.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

Prix Innovation – Parcours valorisant les approches adaptées, inclusives et transversales aux populations les plus vulnérables et marginalisées

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets en phase expérimentale ou de déploiement initial, avec un fort potentiel d'innovation et de transformation dans le système de santé.

PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduit une nouvelle approche ou modèle d'intervention pour une clientèle vulnérable aux prises avec une problématique significative ou enjeu majeur sur le territoire desservi. ✓ Répond à un ensemble de problématiques de manière originale en exploitant les méthodes et outils de gestion pour améliorer l'organisation, la coordination et l'intégration des soins et services.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à un besoin réel et identifié d'une population vulnérable ciblée. ✓ Aligne son ou ses objectif(s) avec les priorités stratégiques ministérielles, dont celle du ministère de la Santé et des Services sociaux et de Santé Québec.
Collaboration interprofessionnelle et partenariats (sectoriels, intersectoriels et /ou communautaires)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Implique une approche interprofessionnelle et intersectorielle. Développe une collaboration interprofessionnelle entre différents contributeurs de services du réseau de la Santé et des Services sociaux et des autres réseaux partenaires. ✓ Associe des parties prenantes clés soutenant la transformation des pratiques professionnelles et organisationnelles (usagers, citoyens / population, proches-aidants, cliniciens, gestionnaires, chercheurs, décideurs, partenaires).
Dynamique des ressources et viabilité future	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Démonstre un plan de déploiement réaliste, avec une gestion efficace des ressources humaines, financières, matérielles et technologiques. ✓ Identifie les défis financiers et propose des pistes de solutions pour assurer la pérennité du projet après la phase pilote.
Intégration et maturation dans le système de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présente une feuille de route pour son intégration future dans les structures du système de santé. ✓ Démonstre une première validation clinique et organisationnelle du projet.
Création de valeur, résultats et efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Décrit les bénéfices attendus pour la clientèle vulnérable ciblée, leurs proches, les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux et autres contributeurs de services au parcours de soins et services, à l'aide d'indicateurs de mesure. ✓ Démonstre des premiers résultats prometteurs même si le projet est encore en phase d'expérimentation.
Évolutivité et potentiel d'expansion dans le cadre des soins fondés sur la valeur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Possède un fort potentiel de mise à l'échelle dans d'autres territoires, régions ou contextes. ✓ Anticipe les adaptations nécessaires pour s'intégrer dans d'autres parcours de santé en se centrant sur la création de valeur et l'expérience des services vécue.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

Prix Innovation – Parcours valorisant les approches adaptées, inclusives et transversales aux populations les plus vulnérables et marginalisées

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets ayant atteint un niveau avancé de maturité et démontré un impact significatif dans le domaine de la santé.

PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduit une nouvelle approche ou modèle d'intervention pour une clientèle vulnérable aux prises avec une problématique significative ou enjeu majeur sur le territoire ✓ Constitue une avancée notable par rapport aux interventions habituelles proposées.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à une problématique bien définie de la population vulnérable ciblée aux prises avec des besoins spécifiques ou un enjeu de grande envergure en matière de santé et de services sociaux. ✓ S'inscrit pleinement dans les orientations ministérielles et les stratégies du MSSS et de Santé Québec
Collaboration interprofessionnelle et partenariats (sectoriels, intersectoriels et/ou communautaires)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A su développer une collaboration et approche interprofessionnelle et intersectorielle entre l'ensemble des intervenants du réseau et autres contributeurs de services impliqués au parcours autour d'une vision commune de transformation. ✓ Implique un écosystème de partenaires varié et consolidé dans une perspective de partenariat intersectoriel et communautaire. (Population vulnérable ciblée, citoyens, proches-aidants, cliniciens, gestionnaires, chercheurs, décideurs, partenaires)
Dynamique des ressources et viabilité future	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A démontré sa capacité à mobiliser des ressources financières et humaines de manière efficace. ✓ Dispose d'un modèle économique et opérationnel éprouvé, garantissant la pérennité du projet à long terme et le maintien du suivi du parcours de santé.
Intégration et maturation dans le système de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le parcours redessiné est déjà implanté dans plusieurs programmes, établissements, ou déployé à l'échelle territoriale ou régionale. ✓ A démontré sa pertinence et son efficacité au niveau clinique et organisationnel.
Création de valeur, résultats et efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A produit des résultats mesurables et démontré un impact significatif sur l'expérience des services vécue par les usagers et leurs proches, les résultats de santé et bien-être, ainsi que l'expérience au travail des professionnels. ✓ Démontre l'impact de la synergie créée et la création de valeur pour les usagers et autres parties prenantes.
Mesure de résultats	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispose de données quantitatives et qualitatives validées, démontrant l'impact des avancées réalisées par la mise en œuvre du projet sur la population ciblée, les intervenants du réseau et autres contributeurs au(x) parcours. ✓ Présente des méthodes d'évaluations rigoureuses. ✓ Démontre l'impact sur la population ciblée de la synergie créée entre les intervenants du RSSS et les contributeurs au(x) parcours.
Évolution et potentiel d'expansion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Peut être reproduit dans d'autres territoires ou régions avec un plan de déploiement clair. ✓ Possède une feuille de route claire pour être mis à l'échelle.

3. Prix Innovation : Prévention – Intersectorialité – Santé durable

Ce prix vise à reconnaître les initiatives et interventions les plus novatrices concernant la Santé durable. La santé durable se définit comme « un esprit sain dans un corps sain, dans des milieux de vie et des environnements sains, sur une planète en santé ». La santé durable émerge du constat que des approches intersectorielles et multidisciplinaires impliquant les citoyens/citoyennes et les communautés nous permettront de collectivement « fabriquer de la santé » et soulager la pression sur notre système de services de santé. Ce prix met en lumière des projets concrets qui s'attaquent aux déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé, qui mobilisent les communautés autour de la prévention, de la promotion de la santé et de l'autonomisation, et qui créent un impact structurant, tant pour la population que pour le système.

Bien que des initiatives des établissements en terme de responsabilité populationnelle contribuent à la prévention par des actions intersectorielles et participation citoyenne, il importe de souligner ici que cette implication ne se limite donc pas au réseau de la santé et des services sociaux, qui contribue à environ 15-20 % des déterminants de la santé, mais s'étend aussi à une réorganisation plus vaste du modèle socioéconomique (les modes de vie et les comportements, les environnements et les milieux de vie, etc.), responsable des 80-85 % restants. Aborder des enjeux de santé durable nécessite donc une démarche qui va au-delà des acteurs et actrices du système de la santé et des services sociaux. Toute personne, quel que soit son domaine (santé, éducation, habitation, transport, économie, environnement, culture, etc.) ou secteur d'activité (communautaire, municipal, gouvernemental, de recherche et d'enseignement) a un rôle à jouer dans la mise en œuvre de solutions visant la promotion de la santé, la prévention et l'amélioration des conditions de vie et de travail de la population. À titre d'exemple, toute initiative visant à augmenter le niveau d'activité physique et à améliorer la qualité globale de l'alimentation dans nos communautés (écoles, milieux de travail, municipalités, etc.) contribuera à améliorer la santé durable et le bien-être de notre population,

Ce prix veut souligner des projets innovants ciblant des problématiques de santé durable ayant un impact direct ou indirect sur le réseau socio-sanitaire et qui font le pont avec les citoyens et citoyennes, les communautés, le milieu associatif et les autres réseaux publics interpellés par les multiples dimensions de la santé durable.

Éléments essentiels à faire ressortir :

1. Innovation

- Démontre le caractère novateur du projet.
- Identifie les problématiques visées, les méthodes d'analyses, les processus d'identifications utilisées pour la sélection de l'initiative.
- Démontre comment le projet outille la population en matière de compréhension, de mesure et d'actions concernant les déterminants des dimensions de la santé durable et contribue à la co-construction et à la transmission de savoirs à valeur ajoutée pour la population.

3. Prix Innovation : Prévention – Intersectorialité – Santé durable (suite)

2. Implication des citoyens/citoyennes et des diverses communautés

- Présente les méthodes d'intégration des citoyens ou de la population dans sa démarche : identification des enjeux, participation à toutes les étapes de planification, de réalisation, d'évaluation et de partage des résultats des projets et ce, pour l'ensemble du continuum de participation allant de l'information à la co-construction et son lien avec l'amélioration de la qualité de l'expérience des services vécue.
- Inclut des citoyen.ne.s dans les mécanismes de gouvernance du projet, quel que soit le porteur de l'initiative.
- Valorise les savoirs issus de l'expérience (pair-aidance, leadership communautaire) au même titre que les expertises professionnelles.
- Favorise l'autonomisation et le développement de la capacité d'agir des communautés.

3. Considération des meilleures pratiques et intégration de partenariats intersectoriels

- Tient compte des différentes dimensions et des indicateurs liés à la santé durable en démontrant l'intégration opérationnelle des partenariats intersectoriels (publics, communautaires, associatifs, etc.) dans toutes les étapes du projet.
- Démontre le pont et le lien opérationnel, entre le réseau socio-sanitaire, les déterminants et les partenaires de la santé durable hors réseau.
- Articule clairement les rôles et contributions de chaque partenaire autour d'un objectif commun de création de milieux de vie sains et de la santé.

4. Pertinence et prise en compte des inégalités

- Démontre la pertinence et la valeur créée pour la population concernée, notamment en ciblant l'amélioration de la santé physique et psychologique de la population.
- Il tient compte des inégalités sociales (équité).

5. Création de valeur et amélioration du parcours de santé

- Démontre les impacts du projet sur la santé des citoyennes et de la population par les indicateurs selon les dimensions santé durable ciblées.

6. Contribution à une avancée significative pour le Québec

- Démontre les impacts structurants sur le réseau de services de santé et de services sociaux (p. ex. réduction de la demande, efficacité, etc.); il démontre l'effet de levier, optimisant l'efficacité et l'efficacité du réseau.
- Le projet offre aussi un potentiel documenté de mise à l'échelle.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT ET/OU TRANSFORMATEUR

Prix Innovation – Prévention – Intersectorialité – Santé durable

Note : Contenu que la plusieurs projets sont relativement nouveaux et de nature émergente, les critères d'évaluation servent autant pour des projets Transformateur qu'Émergent.

PROJET ÉMERGENT ET/OU TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le projet outille la population en matière de compréhension, de mesure et d'actions concernant des déterminants des dimensions de la santé durable et contribue à la co-construction et à la transmission de savoirs à valeur ajoutée pour la population.
Intégration des citoyen.ne.s et des communautés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le projet implique systématiquement des citoyens et les communautés, non seulement dans l'identification des enjeux, mais également à toutes les étapes de planification, de réalisation, d'évaluation et de partage des résultats des projets, et ce, dans l'ensemble du continuum de participation allant de l'information à la co-construction. ✓ Des citoyens sont aussi impliqués activement dans la gouvernance du projet lui-même, quel que soit le porteur de l'initiative (réseau - ou partenaire externe).
Intégration de partenariats intersectoriels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le projet va bien au-delà du réseau de la santé et des services sociaux, en tenant compte des différentes dimensions et des indicateurs liés à la santé durable et en démontrant l'intégration opérationnelle des partenariats intersectoriels (publics, communautaires, associatifs, etc.) dans toutes les étapes du projet. ✓ Il crée un pont, un lien opérationnel, entre le réseau socio-sanitaire et les déterminants et les partenaires de la santé durable hors réseau.
Impacts, résultats et création de valeur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le projet crée de la valeur (pertinence) pour la population concernée, notamment en ciblant l'amélioration de la santé physique et psychologique de la population. ✓ Le projet contribue à améliorer des indicateurs du mode de vie (ex : sédentarité, activité physique, qualité globale de l'alimentation, sommeil, etc.) pertinents à la santé durable et à la qualité de vie de la population. ✓ Il tient compte des inégalités sociales (équité).
Contribution à une avancée significative pour le Québec	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le projet démontre des impacts structurants sur le réseau de services de santé et de services sociaux (par exemple : réduction de la demande, efficience, etc.); il démontre l'effet de levier, optimisant l'efficience du réseau. ✓ Le projet offre aussi un potentiel documenté de mise à l'échelle.

4. Prix innovation – Innovation technologique

Ce prix récompense les avancées technologiques qui contribuent à l'amélioration des soins de santé, à l'optimisation des pratiques cliniques et à l'efficacité du réseau de la santé. Il vise à reconnaître les initiatives qui intègrent des innovations technologiques dans des domaines variés, tels que la biomédecine, les dispositifs médicaux, les nouvelles modalités de traitement et les outils d'aide à la décision, en excluant spécifiquement les innovations relevant de l'intelligence artificielle uniquement.

Éléments essentiels à faire ressortir :

1. Développement et adoption de technologies médicales innovantes

- Conception de nouveaux dispositifs médicaux ou biotechnologiques facilitant la prévention, le diagnostic ou le traitement des maladies.
- Intégration de matériaux avancés, de capteurs intelligents ou de technologies miniaturisées, et autres, pour améliorer la précision et l'accessibilité des soins.

2. Amélioration des processus cliniques et hospitaliers

- Développement de solutions technologiques optimisant la gestion des flux de patients, des ressources hospitalières et des équipements médicaux.
- Automatisation et numérisation des processus administratifs et cliniques pour réduire la charge de travail des professionnels de santé.

3. Optimisation des pratiques thérapeutiques

- Innovation dans les modalités de traitement, incluant la thérapie génique, la médecine personnalisée et les approches combinées (ex. association de nouvelles technologies avec des traitements conventionnels).
- Utilisation de dispositifs intelligents ou connectés permettant un suivi continu et en temps réel des patients.

4. Sécurisation et éthique des innovations en santé

- Mise en place de solutions garantissant la sécurité et la confidentialité des données des patients.
- Adoption de protocoles éthiques pour assurer une utilisation responsable des nouvelles technologies.

5. Impact sur l'efficacité du réseau de la santé

- Développement de solutions technologiques favorisant l'interopérabilité des systèmes de santé.
- Réduction des coûts et optimisation de l'allocation des ressources grâce à des innovations technologiques durables.

6. Amélioration de l'expérience patient

- Mise en œuvre de technologies facilitant l'accès aux soins et améliorant le parcours des patients.
- Déploiement de solutions interactives et personnalisées pour accompagner les patients dans leur suivi médical.

7. Évaluation des effets concrets sur les soins et l'accès aux services

- Analyse des bénéfices tangibles des innovations technologiques sur la qualité des soins.
- Suivi des indicateurs de performance pour mesurer l'impact des nouvelles technologies sur la prise en charge des patients.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

Prix Innovation – Innovation technologique

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets en phase expérimentale ou de déploiement initial, avec un fort potentiel d'innovation et de transformation dans le système de santé.

PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant et avancée technologique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Propose une approche originale ou une avancée technologique significative en santé. ✓ Repose sur des technologies novatrices ou en phase d'expérimentation avec un fort potentiel d'impact.
Pertinence et valeur ajoutée pour le réseau de la santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à un problème clinique, organisationnel ou sociétal majeur. ✓ Améliore l'efficacité des soins sans générer de surcharge pour les professionnels de santé.
Fiabilité, validation clinique et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispose d'une validation scientifique et/ou clinique ou en cours d'évaluation en milieu réel. ✓ Assure une utilisation sécurisée et conforme aux réglementations en vigueur.
Gestion des enjeux éthiques et des impacts sur les patients	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prend en compte les biais technologiques et assure une équité d'accès aux soins. ✓ Garantit la protection des données et le respect des normes éthiques en vigueur.
Collaboration et intégration dans l'écosystème de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Associe des cliniciens, chercheurs, ingénieurs et patients dès la phase de conception. ✓ Fait l'objet d'une première expérimentation afin de valider la faisabilité d'une mise à l'échelle au sein du réseau de la santé.
Impact démontré et potentiel de création de valeur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présente des indicateurs mesurables démontrant une amélioration des soins ou des processus de santé. ✓ Offre des bénéfices concrets pour les patients, les professionnels de santé et les gestionnaires.
Évolutivité et potentiel d'expansion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Peut être adapté et déployé à plus grande échelle dans d'autres contextes cliniques. ✓ Dispose d'un plan d'amélioration continue et d'un suivi des performances technologiques. ✓ Envisage une stratégie de propriété intellectuelle alignée avec le plan d'expansion

CRITÈRES D'ÉVALUATION – TRANSFORMATEUR

Prix Innovation – Innovation technologique

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets ayant atteint un niveau avancé de maturité et démontré un impact significatif dans le réseau de la santé

PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant et avancée technologique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Propose une approche originale ou une avancée technologique significative en santé ayant fait leurs preuves en contexte clinique ou organisationnel. ✓ Présente une technologie stable, éprouvée et intégrée dans un ou plusieurs établissements de santé au Québec.
Pertinence et valeur ajoutée pour le réseau de la santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à un problème clinique, organisationnel ou sociétal majeur. ✓ Améliore l'efficacité des soins sans générer de surcharge pour les professionnels de santé. ✓ A été adopté par un nombre significatif d'utilisateurs (cliniciens, administrateurs, patients).
Fiabilité, validation clinique et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A subi des tests rigoureux en conditions réelles et démontre une performance robuste. ✓ Dispose d'une validation scientifique et clinique (ou en milieu réel). ✓ Assure une utilisation sécurisée et conforme aux réglementations en vigueur.
Gestion des enjeux éthiques et des impacts sur les patients	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prend en compte les biais technologiques et assure une équité d'accès aux soins. ✓ Garantit la protection des données et le respect des normes éthiques en vigueur.
Collaboration et intégration dans l'écosystème de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Est bien intégré dans le secteur de la santé au Québec, avec une adoption confirmée. ✓ A impliqué une collaboration interdisciplinaire entre experts technologiques, cliniciens et gestionnaires.
Impact démontré et potentiel de création de valeur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Produit des résultats mesurables et validés démontrant une amélioration des soins ou des processus de santé. ✓ Offre des bénéfices concrets pour les patients, les professionnels de santé et les gestionnaires.
Évolutivité et potentiel d'expansion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Possède un potentiel de déploiement à plus grande échelle au Québec et au-delà. ✓ Dispose d'un plan d'amélioration continue et d'un suivi des performances technologiques. ✓ Déploie une stratégie de propriété intellectuelle alignée avec le plan d'expansion

5. Prix innovation – Transformation numérique

Ce prix vise à reconnaître des initiatives qui se concentrent sur la transformation numérique afin d'optimiser les services de santé, améliorer la coordination des soins, **répondre aux besoins cliniques et organisationnels concrets**, faciliter l'accès aux services pour les usagers et améliorer la qualité de vie au travail des employés, intervenants, cliniciens et gestionnaires.

La transformation numérique est ici entendue comme une démarche humaine et organisationnelle soutenue par la technologie, visant à créer de la valeur pour les usagers et les professionnels. *Les projets intégrant une dimension d'intelligence artificielle seront évalués exclusivement dans la catégorie "Intelligence artificielle" et ne seront pas admissibles à cette catégorie.*

Éléments essentiels à faire ressortir :

- 1. Amélioration des connaissances et de la prise de décision**
 - Facilite l'intégration et l'exploitation de données pour une meilleure prise en charge des patients et une gestion optimisée des ressources.
 - Permet une interopérabilité accrue entre les systèmes numériques pour fluidifier la circulation des informations médicales.
 - Appuie les cliniciens dans leurs décisions quotidiennes à partir d'outils intégrés et adaptés à leur réalité de terrain.
- 2. Optimisation du parcours patient et réduction des délais**
 - Automatise et simplifie les processus cliniques et administratifs pour réduire les délais de prise en charge et améliorer l'expérience usager.
 - Facilite le dépistage et le suivi en temps réel grâce à des plateformes numériques ou applications de suivi à distance.
 - Contribue à des parcours plus fluides, mieux coordonnés et compréhensibles pour les usagers.
- 3. Sécurisation et qualité des processus dans un contexte de transformation numérique**
 - Met en œuvre des technologies garantissant la sécurité et la confidentialité des données de santé (ex. cybersécurité, blockchain, gouvernance des données).
 - Améliore la traçabilité et la transparence des soins grâce à des systèmes d'information cliniques intégrés.

4. Impact sur les conditions de travail et l'efficacité du réseau

- Réduit la charge administrative et optimise le temps des professionnels de santé et de services sociaux pour leur permettre de se concentrer sur les soins et services aux usagers.
- Favorise l'adoption des outils numériques et l'acceptabilité des nouvelles technologies auprès des usagers et des professionnels.
- Contribue à une transformation culturelle durable, fondée sur la collaboration interdisciplinaire et l'appropriation des outils par les équipes.

5. Considérations sur la gestion des données et interopérabilité

- Intègre des pratiques exemplaires en matière de gestion et de gouvernance des données de santé pour garantir leur qualité, leur protection et leur accessibilité.
- Développe des solutions interopérables qui s'intègrent dans l'écosystème numérique de la santé au Québec.
- Identifie les risques d'exclusion liés à la fracture numérique et met en place des mesures pour assurer l'accessibilité à tous, y compris les populations vulnérables.

6. Impact concret sur l'accès aux soins et la performance des processus

- Améliore l'accessibilité aux services pour les patients, notamment dans les régions éloignées grâce à la télémédecine ou aux plateformes de soins à distance.
- Augmente l'efficacité opérationnelle en optimisant la planification des soins et services et la gestion des ressources cliniques.

7. Innovation dans l'expérience patient et personnalisation des services

- Utilise les technologies numériques pour personnaliser les parcours de soins et services et améliorer l'expérience des usagers.
- Déploie des solutions de santé numérique axées sur l'autonomie des usagers et leur engagement dans leur propre suivi.

8. Contribution à une avancée significative pour le Québec

- Constitue un modèle transférable et évolutif pour d'autres établissements ou régions du Québec.
- Se démarque par son potentiel d'innovation et sa capacité à structurer la transformation numérique du réseau de la santé québécois.
- Fait la preuve de son alignement avec les priorités de transformation du système, tout en contribuant à réduire les écarts d'accès, de qualité ou d'expérience.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

Prix Innovation – Transformation Numérique

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets en phase expérimentale ou de déploiement initial, avec un fort potentiel d'innovation et de transformation dans le système de santé.

PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduit une nouvelle approche, solution ou technologie numérique non encore largement adoptée dans le réseau de la santé québécois. ✓ Répond à une problématique de manière originale en exploitant les outils numériques pour améliorer les soins et services.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à un besoin réel et identifié du système de santé ou d'une population spécifique (ex. réduction des délais, amélioration de la coordination des soins, accès aux services). ✓ Aligne son objectif avec les priorités stratégiques ministérielles dont celles du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et Santé Québec.
Collaborations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Implique une approche multidisciplinaire ou des collaborations avec différents acteurs du réseau de la santé, de la recherche ou du secteur technologique. ✓ Associe des parties prenantes clés (patients, cliniciens, administrateurs, chercheurs, entreprises technologiques).
Dynamique des ressources et viabilité future	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Démonstre un plan de déploiement réaliste, avec une gestion efficace des ressources humaines, financières et technologiques. ✓ Identifie les défis financiers et propose des pistes de solutions pour assurer la pérennité du projet après la phase pilote.
Intégration et maturation dans le système de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présente une feuille de route pour son intégration future dans les structures existantes du réseau de la santé. ✓ Démonstre une première validation clinique ou organisationnelle du projet.
Création de valeur, résultats et efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Décrit les bénéfices attendus pour les usagers et les professionnels (ex. réduction des tâches administratives, meilleure expérience patient, amélioration de l'accès aux soins). ✓ Démonstre des premiers résultats prometteurs même si le projet est encore en phase d'expérimentation.
Évolutivité et potentiel d'expansion dans le cadre des soins fondés sur la valeur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Possède un fort potentiel d'expansion à d'autres établissements, régions ou contextes. ✓ Anticipe les adaptations nécessaires pour s'intégrer dans une trajectoire de soins plus large, fondée sur la valeur et l'expérience des usagers.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

Prix Innovation – Transformation Numérique

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets ayant atteint un niveau avancé de maturité et démontré un impact significatif dans le réseau de la santé

PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduit une innovation numérique qui a déjà fait ses preuves dans le réseau et dont la valeur est démontrée. ✓ Constitue une avancée notable par rapport aux solutions traditionnelles en place.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à une problématique bien définie et de grande envergure au sein du réseau de la santé (ex. optimisation des flux de travail, amélioration des soins de première ligne). ✓ S'inscrit pleinement dans les stratégies du MSSS et des établissements de santé.
Collaborations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Implique un écosystème de partenaires varié et consolidé (CHU, CISSS, CIUSSS, entreprises technologiques, chercheurs, patients partenaires). ✓ A su fédérer des acteurs autour d'une vision commune de transformation numérique.
Dynamique des ressources et viabilité future	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispose d'un modèle économique et opérationnel éprouvé, garantissant la pérennité du projet à long terme. ✓ A démontré sa capacité à mobiliser des ressources financières et humaines de manière efficace.
Intégration et maturation dans le système de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Est déjà implanté dans plusieurs établissements ou déployé à grande échelle au sein d'un CHU/CISSS/CIUSSS. ✓ A démontré sa capacité à s'intégrer aux systèmes numériques existants (DME, DCI, interopérabilité avec les infrastructures en place).
Création de valeur, résultats et efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A produit des résultats mesurables et démontré un impact significatif sur l'expérience des patients, la qualité des soins ou l'efficacité opérationnelle. ✓ Réduit les coûts, améliore la prise en charge et optimise la gestion des soins grâce au numérique.
Mesure de résultats	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispose de données quantitatives et qualitatives validées, démontrant l'efficacité du projet. ✓ Présente des évaluations rigoureuses (ex. essais pilotes, indicateurs de performance, retour d'expérience des usagers et professionnels).
Évolutivité et potentiel d'expansion dans le cadre des soins fondés sur la valeur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Peut être reproduit dans d'autres régions ou établissements de santé, avec un plan de déploiement clair. ✓ Possède une feuille de route pour évoluer et intégrer de nouvelles fonctionnalités ou s'adapter aux avancées technologiques.

6. Prix innovation – Intelligence artificielle

Ce prix récompense les initiatives qui exploitent l'intelligence artificielle (IA) ou l'IA **générative**. L'IA désigne l'ensemble des techniques et des systèmes informatiques capables de simuler certaines fonctions cognitives humaines. Ces systèmes incluent l'apprentissage automatique, le traitement du langage naturel, la vision par ordinateur et les systèmes experts. L'IA se définit comme la simulation de processus intelligents par des machines, en particulier par des systèmes informatiques. Ces processus comprennent l'apprentissage (l'acquisition d'informations et de règles pour utiliser les informations), le raisonnement (utiliser des règles pour parvenir à des conclusions approximatives ou définitives), et l'autocorrection. Les projets soumis doivent démontrer de manière rigoureuse comment l'IA améliore concrètement les soins, la santé de la population, ou l'efficacité du réseau de la santé, tout en respectant les principes d'éthique, de sécurité, de transparence et d'équité.

Note : L'initiative proposée devra avoir été évaluée / validée par un comité d'éthique

Éléments essentiels à faire ressortir :

- 1. Utilisation de l'IA pour améliorer les connaissances et la prise en charge des patients**
 - Décrit comment l'IA contribue à améliorer la qualité des soins, la pertinence clinique, et la prise de décision partagée.
 - Applique des modèles d'apprentissage automatique pour analyser et prédire des tendances en santé.
 - Améliore la précision des diagnostics et l'efficacité des traitements grâce à l'IA.
 - Démontre un impact sur les trajectoires de soins, la détection précoce des risques ou l'orientation des patients.
- 2. Développement d'algorithmes et d'outils d'aide à la décision**
 - Propose des solutions d'IA permettant aux professionnels de santé d'optimiser leurs décisions cliniques et thérapeutiques.
 - Fournit une explicabilité suffisante pour garantir la confiance des utilisateurs (cliniciens, gestionnaires, patients).
 - Exploite les données massives de santé pour créer des modèles prédictifs et personnalisés.
 - Intègre un processus d'amélioration continue du modèle selon les retours d'expérience.
- 3. Optimisation du dépistage et réduction des erreurs médicales**
 - Met en place des algorithmes d'IA pour le dépistage précoce et la détection de maladies complexes (ex. cancers, maladies chroniques).
 - Diminue les erreurs médicales et réduit la variabilité des décisions grâce à des systèmes d'IA d'aide au diagnostic.

6. Prix Innovation : Intelligence artificielle (suite)

4. **Sécurisation et éthique des données en IA**

- Intègre des principes de transparence et d'explicabilité des algorithmes pour assurer un usage éthique de l'IA en santé.
- Met en place des mécanismes de validation clinique rigoureux pour garantir la fiabilité des décisions assistées par l'IA.

5. **Impact sur l'efficacité du réseau de la santé**

- Automatise certaines tâches administratives et réduit la charge de travail des professionnels grâce aux assistants virtuels et à la génération automatique de notes médicales.
- Optimise la gestion des flux de patients et des ressources hospitalières à l'aide d'outils prédictifs basés sur l'IA.

6. **Personnalisation des soins et amélioration de l'expérience patient**

- Déploie des agents conversationnels ou des solutions d'IA générative pour accompagner et informer les patients en temps réel.
- Propose des plans de traitement personnalisés basés sur des modèles d'apprentissage automatisé.

7. **Évaluation des effets concrets sur les soins et l'accès aux services**

- Améliore l'accès aux soins en déployant des outils d'IA permettant une meilleure orientation des patients et une réduction des délais d'attente.
- Mesure l'impact réel de l'IA sur les indicateurs de santé, la satisfaction des usagers et la performance clinique.

8. **Apport de l'IA générative au secteur de la santé**

- Utilise l'IA générative pour créer des notes médicales, aider à la rédaction de dossiers cliniques ou faciliter l'interprétation des résultats d'imagerie médicale.
- Développe des solutions innovantes basées sur l'IA générative pour améliorer la formation des professionnels et l'éducation des patients.

9. **Percée technologique et leadership québécois en matière d'IA**

- Démontre une avancée significative dans le domaine de l'IA appliquée à la santé.
- Possède un potentiel d'adoption et d'expansion à l'échelle du Québec et au-delà.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

Prix Innovation – Intelligence artificielle

Cette catégorie est réservée aux projets utilisant l'IA en phase expérimentale, avec un fort potentiel d'innovation en santé.

PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant et avancée technologique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Propose une utilisation originale ou avancée de l'IA pour répondre à un enjeu de santé. ✓ Repose sur des algorithmes novateurs (ex. IA générative, modèles d'apprentissage profond, traitement du langage naturel).
Pertinence et valeur ajoutée pour le réseau de la santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à un problème clinique, organisationnel ou sociétal important en optimisant les processus cliniques, administratifs ou de gestion des ressources. ✓ Complète ou améliore les outils existants sans générer de surcharge pour les professionnels de santé.
Fiabilité, explicabilité et transparence des modèles d'IA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Décrit clairement comment l'algorithme prend ses décisions (évite le "black box effect"). ✓ Fournit des mécanismes d'explicabilité pour garantir l'acceptabilité clinique.
Gestion des biais et des considérations éthiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifie et corrige les biais algorithmiques pouvant affecter certains groupes de patients. ✓ Adopte des pratiques responsables en matière de données (ex. anonymisation, consentement éclairé, sécurité).
Collaborations et intégration dans l'écosystème de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Associe des experts en IA, des cliniciens et des patients partenaires dès la phase de conception. ✓ Fait l'objet d'une première validation ou expérimentation en contexte réel.
Potentiel d'impact et de création de valeur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Décrit les bénéfices attendus en matière d'amélioration des soins, de réduction des erreurs ou de gains d'efficacité. ✓ Présente des premiers indicateurs de performance pour mesurer son efficacité.
Évolutivité et potentiel d'expansion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Peut être déployé à plus grande échelle (ex. autres contextes cliniques, autres établissements de santé). ✓ Montre un potentiel d'amélioration et d'adaptation au fil du temps grâce aux mises à jour des modèles d'IA.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

Prix Innovation – Intelligence artificielle

Cette catégorie est réservée aux projets utilisant l'IA ayant atteint un niveau avancé de maturité et démontré un impact mesurable dans le réseau de la santé.

PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant et avancée technologique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'appuie sur des modèles d'IA ayant fait leurs preuves en contexte clinique ou organisationnel. ✓ Présente une technologie stable, éprouvée et intégrée dans un ou plusieurs établissements de santé au Québec.
Pertinence et adoption par le système de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à un enjeu majeur du réseau de santé québécois (ex. optimisation des soins, réduction des erreurs médicales, automatisation des tâches répétitives). ✓ A été adopté par un nombre significatif d'utilisateurs (cliniciens, administrateurs, patients).
Fiabilité, validation clinique et transparence des algorithmes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A subi des tests rigoureux en conditions réelles et démontre une performance robuste. ✓ Dispose d'une validation scientifique et clinique (ex. publications, évaluations indépendantes, certifications réglementaires).
Gestion des biais, équité et éthique de l'IA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assure un traitement équitable des populations sans discrimination algorithmique. ✓ Met en place des contrôles pour éviter l'amplification des inégalités en santé.
Collaborations et intégration au sein du réseau de la santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Est bien intégré dans le secteur de la santé au Québec, avec une adoption confirmée. ✓ A impliqué une collaboration interdisciplinaire entre experts en IA, cliniciens et gestionnaires.
Impact démontré sur les soins et la performance du réseau	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Produit des résultats mesurables et validés : amélioration des diagnostics, réduction des complications, gains d'efficacité clinique et administrative, etc. ✓ Génère une valeur ajoutée tangible pour les patients, les proches aidants, les professionnels de la santé ou les gestionnaires.
Évolutivité, reproductibilité et intégration continue	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Possède un potentiel de déploiement à plus grande échelle au Québec et au-delà. ✓ Dispose d'un plan d'amélioration continue, avec un suivi des performances algorithmiques et des mises à jour régulières.

7. Prix innovation – Recherche translationnelle

La recherche visant les transferts technologiques des milieux de la recherche vers les applications cliniques (ou inversement) est un maillon essentiel qui permet aux patients de bénéficier rapidement de traitements innovants ou de diagnostics plus précis. Souvent moins bien soutenue que la recherche dite de « découverte » et moins bien supportée que la recherche clinique, la recherche qu'on désigne comme translationnelle permet néanmoins la nécessaire maturation entre la recherche fondamentale et les applications cliniques. Tout au long du trajet entre la découverte et le patient se crée aussi une chaîne de valeur par le biais de développement d'expertises, de savoir-faire et la création d'entreprises publiques ou privées qui rejaillit sur toute la société.

Ce prix reconnaît les réalisations d'un groupe qui a su amener une ou des découverte(s) du stade de la recherche fondamentale jusqu'aux applications cliniques (traitements, tests diagnostiques, appareils médicaux). Les groupes qui ont développé des infrastructures et/ou des équipes qui ont démontré leur capacité à développer et administrer des traitements innovants pour les patients québécois sont aussi éligibles. Les projets soumis doivent démontrer de manière rigoureuse comment la recherche translationnelle améliore concrètement les soins, la santé de la population, ou l'efficacité du réseau de la santé. Les technologies doivent être innovantes, différenciées de la compétition et doivent répondre à des besoins réels et importants du système de santé ou d'une population spécifique. Les projets doivent également optimiser l'utilisation des ressources du système de santé et créer un impact socio-économique positif. Enfin, ils doivent contribuer au rayonnement de la recherche québécoise, tant au niveau local qu'international.

Éléments essentiels à faire ressortir :

1. Avancée scientifique, caractère innovant et différenciation

- Démontre une avancée significative dans le domaine de la recherche appliquée à la santé.
- Améliore l'efficacité des traitements et la précision des diagnostics et grâce à la recherche translationnelle en utilisant une approche scientifique rigoureuse.
- Utilise des approches interdisciplinaires et des technologies de pointe.
- Technologie unique et compétitive comparativement aux approches similaires existantes ou en cours de développement à l'échelle mondiale.

2. Pertinence de l'innovation

- Propose une utilisation appliquée de la recherche pour répondre à un enjeu important de santé.
- Prend en compte les besoins des patients et des professionnels de la santé
- Améliore l'administration de soins de santé de meilleure qualité.
- Contribue à des soins de santé équitables et accessibles, notamment pour les populations vulnérables ou dans les régions éloignées.

3. Impact socio-économique et leadership québécois en matière de recherche translationnelle

- Impact clinique important répondant à des besoins médicaux non-satisfaits.
- Optimise l'utilisation des ressources du système de santé et génère des économies.
- Effets positifs sur le développement d'entreprises, la création d'emplois, le développement d'expertise et la formation d'étudiants.
- Contribue à l'avancement du développement de traitements ou produits issus de la recherche québécoise.
- Met en évidence et fait rayonner l'expertise en matière de recherche translationnelle applicable à la santé.

4. Potentiel d'expansion

- Présente un plan détaillé de mise à l'échelle, pérennisation et durabilité à long terme.
- Présente un potentiel d'adoption et d'expansion à l'échelle du Québec et au-delà.
- Démontre un potentiel de changer les paradigmes de prise en charge.
- Respecte les principes éthiques fondamentaux.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

Prix Innovation – Recherche Translationnelle

Note : Il n'y a pas de catégorie « Émergent » pour ce prix.

PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capacité de développer des traitements/produits originaux sur des bases scientifiques rigoureuses. ✓ Unicité/originalité des approches (Approches interdisciplinaires et utilisation des technologies de pointe, comme l'intelligence artificielle ou la médecine personnalisée)
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à un besoin réel et identifié du système de santé ou d'une population spécifique ✓ Contribue à faire avancer les capacités du réseau québécois pour le développement de traitements/produits issus de la recherche québécoise ✓ Prend en compte des besoins des patients et des professionnels de la santé lors du développement des solutions proposées. ✓ Assure que les solutions proposées sont accessibles aux populations vulnérables ou dans les régions éloignées.
Impact	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Démonstration d'impact clinique par le biais du développement de traitements/produits innovants ✓ Impact sur l'utilisation des ressources du système de santé dans le domaine visé ✓ Impact socio-économique (création d'entreprise, développement d'expertise) ✓ Démonstration que les traitements ou produits proposés ont été acceptés et intégrés dans les pratiques cliniques courantes.
Rayonnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconnaissance au sein du réseau québécois autant en recherche qu'au sein des équipes de soins ✓ Impact et reconnaissance à l'extérieur du Québec
Évolution et potentiel d'expansion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impact anticipé sur l'administration de soins de santé de meilleure qualité ✓ Démonstration d'un plan de mise à l'échelle et de pérennisation ✓ Démonstration que les projets proposés ont un potentiel de durabilité à long terme, tant sur le plan financier qu'opérationnel. ✓ Caractère « transformateur », capacité de changer les paradigmes de prise en charge
Création de valeur, résultats et efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A produit des résultats mesurables et démontré un impact significatif sur l'expérience des services vécue par les usagers et leurs proches, les résultats de santé et l'expérience au travail des professionnels. ✓ Démontre la création de valeur pour le système de santé.
Responsabilité sociale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'assurer que les applications cliniques respectent les principes éthiques fondamentaux, notamment la sécurité des patients, la confidentialité des données, et la responsabilité sociale vis-à-vis des communautés concernées.

8. Prix innovation – Au cœur de l’humain et de la qualité

Ce prix vise à reconnaître des projets exemplaires qui placent la qualité des soins et services au cœur de leur démarche de transformation, en misant sur la complémentarité du capital humain, social et financier pour créer de la valeur réelle et durable pour les usagers, les professionnels et le système de santé et de services sociaux.

Les initiatives primées devront démontrer que la qualité n’est pas uniquement une affaire de conformité ou d’indicateurs cliniques, mais une dynamique organisationnelle fondée sur l’intelligence collective, l’engagement professionnel, la pertinence clinique, et une gestion responsable des ressources. Elles doivent refléter une vision intégrée et systémique de l’amélioration continue, s’appuyant sur :

- La richesse humaine, soit la valorisation des compétences, l’autonomie professionnelle, et le bien-être au travail des équipes ;
- Le réseau de collaboration, à travers des liens de confiance, des partenariats solides, et une culture collaborative forte au sein des équipes et avec les usagers ;
- Les ressources économiques, mobilisé de façon efficiente pour maximiser les résultats pour les patients tout en assurant la viabilité du système.

Le Prix Au cœur de l’humain et de la Qualité 2025 récompense ainsi des projets qui démontrent une capacité à transformer les pratiques en profondeur en combinant rigueur, innovation et collaboration interprofessionnelle. Il valorise les démarches qui outillent les équipes pour prendre des décisions fondées sur les données, qui renforcent l’équité d’accès et qui placent les besoins des usagers au centre des trajectoires de soins et services.

Ce prix s’inscrit dans une vision des soins et services fondés sur la valeur, où l’excellence clinique, l’expérience vécue, l’expérience au travail et l’efficience systémique se renforcent mutuellement.

Éléments essentiels à faire ressortir :

1. Création de valeur et amélioration de la qualité

- Décrit une transformation mesurable et durable de la qualité des soins et services, fondée sur une démarche d’amélioration continue.
- Démonstre une amélioration concrète des résultats pour les usagers : résultats cliniques, expérience vécue, équité et accès.
- Met en évidence comment les ressources ont été outillées, supportées et utilisées pour maximiser les résultats obtenus pour les usagers et le système de santé.
- S’appuie sur les dimensions reconnues de la qualité : sécurité, efficacité, accessibilité, continuité, humanisation, équité et efficience.
- Repose sur des données probantes, l’adaptation au contexte local et l’impact à travers plusieurs étapes du parcours de soins.

2. Richesse humaine et culture d'amélioration

- Valorise les compétences des professionnels et renforce leur autonomie dans les démarches de qualité et d'innovation.
- Met en œuvre des conditions favorables à l'expérience au travail, à la rétention des talents et au bien-être des équipes.
- Intègre des approches d'apprentissage organisationnel, de co-développement et d'engagement collectif.
- Décrit la participation active des équipes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet.

3. Performance financière et efficience

- Présente une gestion stratégique et responsable des ressources économiques, alignée avec les objectifs de valeur.
- Démontre des choix budgétaires favorisant la durabilité, la pérennité et l'impact maximal pour les usagers.
- Identifie clairement les gains d'efficience ou de productivité découlant de l'initiative.
- Propose un modèle économique viable, avec un potentiel d'expansion ou de reproduction.

4. Collaboration et partenariats durables

- Décrit des partenariats interprofessionnels, inter-organisationnels ou communautaires solides.
- Met en lumière des mécanismes de coordination, de concertation et de partage d'information efficaces.
- Intègre les usagers et leurs proches comme partenaires actifs dans la co-construction de la qualité.
- Favorise une culture organisationnelle fondée sur la confiance, l'ouverture, la transparence et l'apprentissage partagé.

5. Potentiel de transfert et d'expansion

- Décrit le potentiel de mise à l'échelle dans d'autres établissements ou régions.
- Prend en compte les facteurs facilitants et les barrières d'implantation.
- Propose des leviers de pérennisation (formation, outils, gouvernance, modèle économique).
- Inspire d'autres milieux à faire de la qualité un levier de transformation organisationnelle.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

Prix Innovation – Au cœur de l'humain et de la qualité

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets implantés depuis plus de 6 mois, en phase de déploiement initial, avec un potentiel d'innovation et de transformation dans le système de santé.

PROJET ÉMERGENT

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none">✓ Propose une démarche nouvelle ou non répandue qui place la qualité et l'humanité au cœur de l'organisation des soins.✓ Expérimente des leviers de transformation comme la coresponsabilité, la cogestion, la transparence ou la rétroaction continue.✓ S'appuie sur les forces du terrain et le leadership partagé pour bâtir une culture d'amélioration.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none">✓ Cible un enjeu vécu dans le parcours des usagers ou dans l'environnement professionnel des équipes.✓ S'intègre aux orientations locales et ministérielles pour une qualité accessible, équitable, juste et fondée sur la valeur.✓ Adapte ses actions aux réalités régionales et aux besoins d'une clientèle bien définie.
Impact	<ul style="list-style-type: none">✓ Fait état de premiers résultats concrets, que ce soit sur l'expérience des usagers, la fluidité, la sécurité, ou le bien-être au travail.✓ Favorise l'engagement des équipes et la reconnaissance des savoirs professionnels.✓ Crée un environnement propice à la rétention et à la responsabilisation des professionnels.
Rayonnement	<ul style="list-style-type: none">✓ Commence à inspirer d'autres équipes ou directions, à l'interne ou dans d'autres organisations.✓ Met en lumière le rôle moteur des équipes de soins dans l'innovation organisationnelle.✓ Fait émerger une dynamique locale de transformation centrée sur la qualité humaine.
Évolution et potentiel d'expansion	<ul style="list-style-type: none">✓ Démonstre une vision à moyen terme du projet, avec des possibilités concrètes de croissance ou d'adaptation.✓ Inclut des mécanismes pour tirer des leçons, ajuster les pratiques, et partager les résultats avec d'autres équipes.✓ Intègre des leviers de pérennisation comme des outils, une gouvernance participative ou des formations.
Responsabilité sociale	<ul style="list-style-type: none">✓ Prend en compte les personnes en situation de vulnérabilité ou les groupes moins bien desservis.✓ Renforce les dimensions d'équité, de dignité, et d'accès dans la qualité des soins.✓ S'inscrit dans une logique de justice sociale et de respect des droits des usagers.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

Prix Innovation – Au cœur de l'humain et de la qualité

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets ayant atteint un niveau avancé de maturité et démontré un impact significatif dans le réseau de la santé

PROJET TRANSFORMATEUR

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none">✓ Met en œuvre une transformation intégrée qui renouvelle la conception même de la qualité, au-delà de la conformité.✓ S'appuie sur des leviers de changement organisationnel : autonomie professionnelle, cogestion, gouvernance distribuée.✓ Ancre l'amélioration continue dans les pratiques quotidiennes, la culture d'équipe et les apprentissages collectifs.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none">✓ Répond à un enjeu systémique bien documenté et prioritaire dans le réseau de santé.✓ Cible des dimensions essentielles de la qualité : fluidité des parcours, réduction de la surcharge, dignité, humanisation.✓ Démonstre une adéquation forte entre les besoins identifiés, les stratégies mises en œuvre et les résultats obtenus.
Impact	<ul style="list-style-type: none">✓ Apporte des résultats probants sur les dimensions de la qualité : sécurité, équité, expérience usager, bien-être au travail.✓ Renforce l'efficacité du système par une meilleure utilisation des ressources humaines, sociales et économiques.✓ Contribue à structurer une culture organisationnelle axée sur l'écoute, l'apprentissage et l'amélioration partagée.
Rayonnement	<ul style="list-style-type: none">✓ A généré un effet d'entraînement au sein de l'organisation ou à l'extérieur (région, réseau).✓ Est reconnu comme bonne pratique ou comme modèle inspirant dans des forums professionnels, scientifiques ou publics.✓ Accroît la légitimité des professionnels comme acteurs de transformation et vecteurs de valeur.
Évolution et potentiel d'expansion	<ul style="list-style-type: none">✓ Présente une stratégie claire de mise à l'échelle, de transfert ou de réplique dans d'autres milieux.✓ Est outillé pour être pérennisé et adapté selon les contextes (ressources, gouvernance, indicateurs, formation).✓ S'inscrit dans une logique de transformation continue du réseau, à partir de la base clinique et humaine.
Responsabilité sociale	<ul style="list-style-type: none">✓ Intègre pleinement les dimensions d'éthique, de respect, d'accessibilité et de justice sociale dans l'offre de soins.✓ Fait preuve d'une approche inclusive, tenant compte de la diversité culturelle, linguistique, socioéconomique.✓ Démonstre une volonté organisationnelle de répondre aux inégalités de santé et aux besoins des plus vulnérables.

9. Prix innovation – De la relève

Le Prix Hippocrate vise à reconnaître les initiatives et les interventions les plus novatrices de la relève en matière de santé, dans une approche centrée sur les besoins de la personne et axés sur la valeur. L'équipe interdisciplinaire ou intersectorielle liée à la relève doit faire ressortir dans ses réponses les éléments qui suivent.

Éléments essentiels à faire ressortir :

1. Caractère innovant

- Propose une solution originale pour un groupe ciblé d'usagers ou de citoyens selon une problématique déterminée par le groupe de la relève.
- Présente la vision et l'orientation de l'offre en fonction des besoins identifiés sur le territoire.
- Veille à l'opérationnalisation de l'idée au sein de la communauté ou d'une organisation à partir d'un besoin de services identifiés lié à la vie, le bien-être et à la santé des gens et pour lequel le groupe d'étudiants ou de finissants a décidé de se mobiliser.

2. Intégration des personnes concernées (ou groupes de personnes) et création de valeur

- Actualise la mise en place d'une équipe innovante et interdisciplinaire composée de groupe d'étudiants ou de finissants (nouveaux travailleurs) pouvant provenir d'une diversité de disciplines ou de niveaux scolaires – du primaire au doctorat et incluant la formation professionnelle).
- Présente les méthodes d'intégration des usagers ou des citoyens, des professionnels du réseau, partenaires communautaires et autres contributeurs de services au cœur de la démarche selon la problématique choisie.

3. Impacts du projet et création de valeur

- Décrit l'impact et les gains, par des indicateurs de mesure, engendrés par l'actualisation du projet, d'une solution créatrice de valeur en améliorant les résultats sur les soins et services aux usagers, sur la qualité de vie d'un groupe de citoyens ou sur le bien-être de la population, selon l'initiative.
- Fait part des moyens utilisés et de la nature des coûts pour mettre en place une telle initiative et la maintenir.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

Prix Innovation – De la relève

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets en phase expérimentale ou de déploiement initial, avec un potentiel d'innovation et de transformation dans le système de santé.

PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none">✓ Introduit une nouvelle approche ou modèle d'intervention pour une clientèle ciblée aux prises avec une problématique significative ou enjeu majeur sur le territoire desservi.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none">✓ Répond à un besoin réel et identifié d'une population ciblée.
Collaboration interprofessionnelle et partenariats	<ul style="list-style-type: none">✓ Associe des parties prenantes clés soutenant la transformation des pratiques professionnelles et organisationnelles (usagers, citoyen.ne.s/population, proches-aidants, cliniciens, gestionnaires, chercheurs, décideurs).
Dynamique des ressources et viabilité future	<ul style="list-style-type: none">✓ Démonstre un plan de déploiement réaliste, avec une gestion efficace des ressources humaines, financières, matérielles et technologiques.✓ Identifie les défis financiers et propose des pistes de solutions pour assurer la pérennité du projet après la phase pilote.
Intégration et maturation dans le système de santé	<ul style="list-style-type: none">✓ Présente une feuille de route pour son intégration future dans les structures liées au domaine de la santé.✓ Démonstre une première validation clinique et organisationnelle du projet.
Création de valeur, résultats et efficacité	<ul style="list-style-type: none">✓ Décrit les bénéfices attendus pour la clientèle ciblée, leurs proches, les professionnels de la santé et des services sociaux et les contributeurs de services au parcours de soins et services à l'aide d'indicateurs de mesure.✓ Démonstre des premiers résultats prometteurs même si le projet est encore en phase d'expérimentation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

Prix Innovation – De la relève

Cette catégorie est réservée aux initiatives ou projets ayant atteint un niveau avancé de maturité et démontré un impact significatif dans le réseau de la santé.

PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Caractère innovant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduit une nouvelle approche ou modèle d'intervention pour une clientèle ciblée aux prises avec une problématique significative ou enjeu majeur sur le territoire desservi.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répond à un besoin réel et identifié d'une population ciblée.
Collaboration interprofessionnelle et partenariats	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A su développer la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle avec l'ensemble des soignants et des contributeurs disponibles sur l'ensemble du territoire autour d'une vision commune. ✓ Implique un écosystème de partenaires varié et consolidé dans une perspective de partenariat intersectoriel (usagers, citoyens / population, proches-aidants, cliniciens, gestionnaires, chercheurs, décideurs).
Dynamique des ressources et viabilité future	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A démontré sa capacité à mobiliser des ressources financières et humaines de manière efficace. ✓ Dispose d'un modèle économique et opérationnel éprouvé, garantissant la pérennité du projet à long terme et le maintien du suivi du parcours de santé.
Intégration et maturation dans le système de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Est déjà déployée sur plusieurs sites / établissements à l'échelle territoriale. ✓ A démontré sa pertinence et son efficacité au niveau clinique, organisationnel et populationnel.
Création de valeur, résultats et efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A produit des résultats mesurables et démontré un impact significatif sur l'expérience des services vécue par la population ciblée, les résultats de santé et l'expérience des professionnels ✓ Dispose de données quantitatives et qualitatives validées, démontrant l'impact des avancées réalisées par la mise en œuvre du projet. ✓ Présente des méthodes d'évaluations rigoureuses. ✓ Démontre la création de valeur pour le système de santé.

FICHE DE PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE : PRIX HIPPOCRATE

Fiche de présentation

TITRE DU PROJET :	
CATÉGORIE DU PROJET :	
NOM DU RESPONSABLE :	
DATE D'IMPLANTATION DU PROJET :	

Coordonnées de la personne responsable officielle du projet

La responsable officielle du projet doit être la personne en charge et celle qui se présentera à l'événement de reconnaissance si son équipe remporte le prix. Les autres personnes identifiées doivent représenter les partenaires des programmes ou établissements concernés (public, privé, associatif, etc.).

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

- Nous autorisons le Prix Hippocrate à diffuser l'information de notre projet via les différents mécanismes d'information (site web, revue Hippocrate, infolettre ou autres médiums visant la promotion des bénéficiaires) ou auprès du MSSS et autres instances associées.

Informations sur les membres de l'équipe du projet

Personne 1 :

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

Personne 2 :

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

Personne 3 :

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

Personne 4 :

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

Personne 5 :

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

Personne 6 :

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

Personne 7 :

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

Personne 8 :

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

Personne 9 :

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

Personne 10 :

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	